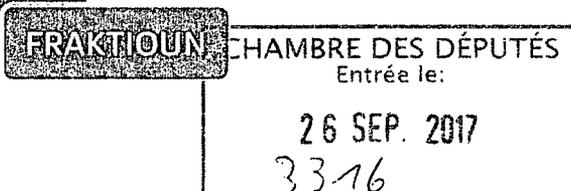




Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 26 septembre 2017

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Sports et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Le Centre National Sportif et Culturel « Coque » est un lieu de rencontre incontournable pour des manifestations sportives ou culturelles. La Coque offre un cadre très modulable et des installations de pointe qui sont ouvertes aux sportifs individuels, écoles, clubs et fédérations ainsi qu'aux athlètes professionnels. Plusieurs fédérations sportives organisent des finales, meetings, entraînements ou autres événements dans la Coque qui attirent un grand nombre de spectateurs. Régulièrement, des manifestations de bienfaisance qui connaissent un grand succès auprès du public sont également organisées dans ce cadre.

En outre, l'on peut observer que tous les jours, beaucoup de parents accompagnent leurs enfants en voiture aux entraînements des différentes fédérations.

L'on se doit cependant de constater que les prix pour les parkings de la Coque sont assez élevés.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes aux Ministres concernés :

- Le gouvernement est-il d'avis que les prix du parking pour le Centre National Sportif et Culturel sont justifiables ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Nancy Arendt
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Le Ministre



Monsieur Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
43, boulevard F.D Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Luxembourg, le 24 octobre 2017

Objet : Question parlementaire n°3316 du 26 septembre 2017 de Madame la Députée Nancy Arendt

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la réponse de Monsieur le Ministre des Sports à la question parlementaire n°3316 du 26 septembre 2017 de Madame la Députée Nancy Arendt

Je vous prie de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Romain SCHNEIDER,
Ministre des Sports

Réponse du Ministre des Sports Monsieur Romain Schneider à la question parlementaire N° 3316 de Madame la Députée Nancy Arendt

La question de Madame la Députée a trait aux tarifs appliqués au parking du Centre National Sportif et Culturel «d' Coque ».

Le Parking Coque 1, avec ses 200 places de stationnement, est en principe payant pour tout utilisateur selon les tarifs clairement affichés à l'entrée du parking.

Nonobstant, la fréquentation du parking Coque 1 par des utilisateurs n'ayant aucune relation avec la Coque a constamment augmenté lors des dernières années en raison du manque général d'emplacements de stationnement au Kirchberg. Aussi bien les employés des institutions implantées aux alentours de la Coque que les participants de formations continues proposées au Kirchberg utilisent régulièrement les emplacements du Parking Coque 1.

Cette pratique a emmené les responsables de la Coque à fixer les tarifs dudit parking de sorte à dissuader les automobilistes ne fréquentant pas la Coque d'utiliser néanmoins son parking et d'accorder une priorité aux utilisateurs et clients effectifs de la Coque.

Ainsi les utilisateurs actifs de la Coque (athlètes, entraîneurs, sportifs individuels, enseignants, etc.) bénéficient en principe d'une gratuité du parking pendant 3 heures.

Les utilisateurs passifs de la Coque (spectateurs d'événements sportifs ou culturels, participants de conférence, etc.) payent en principe le parking à partir de la 1^{ère} heure.

Cependant des solutions sur mesure sont proposées par la Coque, notamment lors des manifestations d'envergure aussi bien pour les spectateurs que pour les nombreux bénévoles, indispensables pour l'organisation d'une manifestation d'envergure.

Pour l'utilisateur passif, différentes autres alternatives au parking Coque 1 sont également proposées par la Coque. Alors qu'un système de « navettes » est déjà en place depuis des années, une nouvelle collaboration entre la Coque et le « Verkéiersverbond » permet désormais aux spectateurs de se rendre gratuitement à la Coque avec les transports publics en présentant leur billet d'entrée de la manifestation. Partant, tout spectateur peut avoir recours à un système de « Park&Ride » personnalisé en utilisant soit les grands parkings aux alentours du Kirchberg soit ceux de la Ville de Luxembourg.

La mise en service du Tramway en décembre 2017 promouvra encore davantage l'utilisation des transports publics pour accéder au Kirchberg et à la Coque.

La nouvelle grille de tarifs appliquée depuis avril 2017 a eu le résultat escompté dans la mesure où les utilisateurs ne fréquentant pas la Coque cherchent entretemps des emplacements de parking alternatifs, de sorte que les 200 emplacements peuvent être utilisés en priorité par les utilisateurs effectifs de la Coque.

En même temps, la Coque réfléchit à d'autres solutions alternatives pour remédier aux problèmes de stationnement au Kirchberg, notamment en menant régulièrement des discussions avec les exploitants des parkings implantés aux alentours du CNSC afin de trouver un mode de collaboration. Surtout l'accessibilité illimitée pour le public au parking Coque 2 -qui n'est pas à disposition de la Coque- pourrait temporairement améliorer la situation.